



## Conférence donnée au cours de la session 2012 des Semaines sociales de France, "Hommes et femmes, la nouvelle donne"

### Hommes et femmes en Église

Alphonse Borras  
Maria Voce

#### Alphonse Borras \*

Il m'a été demandé d'examiner quelle reconnaissance accorder aux contributions féminines croissantes dans l'Église catholique et de dégager quelques pistes concrètes pour leur évolution dans le contexte d'une recherche de "l'égalité dans la différence". Ma parole sera située, et surtout modeste, en tant que théologien, certes, mais aussi en tant que canoniste et, sur le plan de la gouvernance, en ma qualité de vicaire général d'un diocèse. D'entrée de jeu, je tiens à remercier les participantes d'un séminaire de travail organisé à mon initiative les 11 juillet et 23 août 2012 à l'abbaye de Brialmont (Tilff – Liège) pour préparer cette intervention. Au moment de traiter de leurs contributions dans l'institution ecclésiale, il eût été incongru de ne pas donner la parole à des femmes ! Dans ce que je vais vous partager, je leur dois beaucoup ! En m'accueillant ce soir vous accueillez donc tout autant la quinzaine de dames qui ont participé à ce séminaire, qui ont pris du temps pour vivre cette démarche de réflexion. Trois d'entre elles sont parmi nous.

Tout d'abord, c'est à partir du *droit de l'Église* que je vais engager mon propos. Dans un deuxième temps, j'aborderai *l'engagement des femmes en Église* pour en prendre la mesure en termes, notamment, de reconnaissance mais surtout pour envisager l'enjeu de leur contribution à la vie ecclésiale et au témoignage de l'Évangile. Je terminerai en suggérant les fronts d'un engagement conjoint où nous sommes attendus, fidèles, pasteurs et autres ministres, "hommes et femmes en Église".

#### Que dit le droit canonique ?

Tout d'abord, il nous dit qu'il y a une égalité foncière entre tous les baptisés. "Entre tous les fidèles, du fait de leur régénération dans le Christ, il existe quant à la dignité et à l'activité, une véritable égalité en vertu de laquelle tous coopèrent à l'édification du Corps du Christ, selon la condition et la fonction propres de chacun" (c. 208). C'est la reprise quasi mot pour mot d'une affirmation du concile Vatican II (LG 32 c, cf. LG 9b). C'est donc au titre de leur baptême qu'est reconnue l'égalité des femmes dans la vocation et la mission de l'Église dans la société (cf. c. 204 § 1). Deuxième chose, que je dirai à partir de la doctrine canonique – et qui nous ouvre à la complémentarité avec Maria Voce –, les canonistes, comme les juristes en général, pratiquent l'art du *distinguo* et distinguent notamment deux types de communauté ecclésiale : les communautés dites hiérarchiques et les communautés associatives.

La contribution des femmes à la vie de l'Église s'effectue en effet à différents niveaux et surtout selon des modalités diverses, avec une portée différenciée selon les communautés ecclésiales

---

\* Alphonse Borras est théologien et vicaire général du diocèse de Liège.

concernées. Les communautés associatives reposent sur l'exercice du droit fondamental en Église – et dans la société – de s'associer.

Par leur nature même, elles donnent lieu à un plus grand égalitarisme puisqu'elles reposent sur l'adhésion des fidèles qui décident de s'associer entre eux pour poursuivre un but particulier, à l'intérieur de la mission globale de l'Église. Cet égalitarisme se vérifie dans les statuts canoniques de ces associations, dans la gestion et le contrôle par leurs membres de la poursuite du but social, l'exercice de leurs droits et devoirs dans l'association, les usages en cours, etc.

En revanche, les communautés dites hiérarchiques ont été érigées par l'autorité compétente – sur le plan du diocèse, par l'évêque diocésain – pour assurer l'intégralité de la mission par une pleine prise en charge pastorale. Le ministère sacerdotal de présidence de l'évêque ou du prêtre est de ce fait constitutif de leur fonctionnement, de leur organisation et, en définitive, de leur gouvernement.

Mon propos va porter sur la présence des femmes dans les communautés hiérarchiques comme les paroisses (ou unités pastorales), les aumôneries hospitalières, carcérales ou autres, ainsi que dans les curies diocésaines et les services qui les composent.

Mais, avant cela, venons-en à une question épineuse à la frontière du droit et de la théologie et qui demeure un point d'achoppement pour notre mentalité occidentale, vu les acquis en matière d'égalité des droits et de parité de responsabilités, à savoir le nonaccès des femmes à l'ordination sacerdotale.

C'est une question à la fois névralgique, délicate et complexe.

### **La non-admission des femmes à l'ordination sacerdotale.**

En 1976, la Congrégation romaine pour la Doctrine de la foi déclarait que "l'Église, par fidélité à l'exemple de son Seigneur, ne se considère pas autorisée à admettre les femmes à l'ordination sacerdotale et elle estime opportun de l'expliquer".

Dans sa Lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis* du 22 mai 1994, Jean-Paul II reprenait cette position entérinée par son prédécesseur en la qualifiant de "définitive" et lui donnait de la sorte un caractère irréformable. Cette doctrine tombant du côté des enseignements connexes ou ayant un lien intrinsèque avec les données révélées, le Pape s'approchait au maximum des conditions de l'infaillibilité pontificale ("Je déclare, en vertu de ma mission de confirmer mes frères") mais n'employait pas le mot "infailliblement".

Ce qui est en jeu dans la considération du nonaccès à l'ordination sacerdotale, c'est d'abord un ensemble d'"options herméneutiques", c'est-à-dire de choix préalables pour l'interprétation. C'est ainsi qu'il faut s'interroger sur l'unanimité matérielle de la Tradition en tant que garantie d'un contenu, sans négliger sa caractéristique essentielle de tradition "vivante", comme une germination qui déploie des possibles dans des contextes inédits. L'argumentation scripturaire entrera aussi en ligne de compte selon que l'on appréciera l'attitude de Jésus, la présence féminine parmi ses disciples et dans les premières communautés, mais aussi les codes en usage de ce temps-là sur les femmes dans le culte. Pareillement, selon que l'on raisonnera à partir de la "création" ou en fonction de l'"eschatologie", cela donnera des approches différentes de l'éventualité de femmes prêtres.

Théologiquement, la réflexion sera relative à l'articulation entre la référence au Christ (avec une ressemblance "naturelle" avec lui) et la référence à l'action de l'Esprit dans l'Église (en lien la communauté ecclésiale) ; dans l'une, on privilégie l'action *in persona Christi*, dans l'autre, l'action *in persona Ecclesiae*.

Sur le plan de la théologie des ministères et de l'histoire de leur déploiement au Ier siècle, il est difficile de cerner le "seuil" qualitatif entre ce qui serait le noyau irréductible du ministère "sacerdotal" et les formes complexes du ministère ecclésial aux périodes apostolique et post-apostolique.

Sur le plan de l'anthropologie théologique, c'est la conception biblique de l'être humain dans son intrinsèque différenciation sexuelle qui invite à approfondir la portée symbolique de celle-ci et à examiner son incidence sur la question de l'ordination. Hommes et femmes sont confrontés au mystère de la vie, au don de la vie, à la vie donnée ; la femme manifeste, non sans l'homme, que celle-ci est d'abord reçue, ensuite portée et toujours offerte.

La façon d'apprécier la figure de Marie – et pour certains le fait que Jésus n'ait pas ordonné sa mère – n'est pas non plus sans influence. Un autre aspect entre en jeu, et pas des moindres : l'ordination des seuls hommes pourrait être considérée comme un fait de même valeur que la nécessité du pain et du vin pour l'eucharistie, elle s'enracine dans les origines de la foi et appartient, pourrait-on dire, à l'historicité de l'apostolicité de la foi.

Outre ces considérations argumentaires, il y a la responsabilité de l'unité qui incombe aux pasteurs de l'Église, aussi bien en interne au sein de l'Église catholique que dans les rapports oecuméniques, notamment avec l'orthodoxie. On ne négligera pas non plus ce que d'aucuns pourraient considérer comme le point de vue rationaliste occidental dominateur présumant que ce dossier est un dossier brûlant pour tous les catholiques. En tant que catholique – et en toute loyauté – je ne peux que prendre acte de la position "définitive" du Pape, même si je reste convaincu qu'elle ne pourra pas de soi mettre un terme à la réflexion, ni empêcher un débat dans l'Église. Vu l'évolution des rôles sociaux en Occident, elle fait l'objet de critiques parfois virulentes. Pour certaines catholiques, elle exprime "une discrimination insupportable". Gardons-nous cependant de minimiser la position pontificale. Elle doit, pour le moins, nous faire réfléchir, d'autant que le dossier théologique est extrêmement complexe. Le reconnaître est une question d'honnêteté intellectuelle ! On ne peut donc situer ce dossier au niveau de l'opinion ni à celui d'une revendication d'égalité hommes/femmes, ni *a fortiori* la régler par de simples votes de majorité. Mais peut-on, pour autant, traiter la non-ordination des femmes comme une doctrine engageant l'infaillibilité magistérielle ?

### **Une présence ecclésiale indéniable, utile et indispensable.**

Dans le concret de la vie de l'Église, les femmes constituent l'écrasante majorité des laïcs qui, au titre de leur baptême et selon leurs charismes, portent au quotidien le témoignage et le rayonnement de l'Évangile. Sans les femmes "engagées", le rayonnement de l'Évangile serait terriblement appauvri. En outre, sur le plan des services et des ministères indispensables à la mission de l'Église en ce lieu, la contribution des femmes dans les communautés dites hiérarchiques est un phénomène croissant de ces dernières décennies.

C'est la diminution du nombre de prêtres, traditionnellement garants de l'institution, qui a favorisé leur entrée en scène.

Des femmes déchargent les prêtres non seulement dans leurs tâches ministérielles, mais pour des tâches ministérielles. Elles constituent véritablement, à titre bénévole ou de façon rémunérée, un corps important de collaboratrices pastorales. L'arrivée des femmes a été une nécessité. "Nécessité fait loi", dit l'adage. Mais pour se faire accepter, *a fortiori* dans les tâches à responsabilité, elles ont souvent dû apprendre à être humbles surtout quand leur présence était ressentie comme une menace pour l'identité de l'"autre", homme, prêtre et célibataire. Mais, à y regarder de plus près, leur contribution n'est pas purement et simplement "féminine" au sens où cette qualification désignerait la nature des tâches et des responsabilités. Leur contribution est indistinctement liée à leur personnalité, leur caractère, leur expérience de vie, leur histoire personnelle et pas seulement à leur sexe, entendu au sens de "sexe social", à savoir les traits culturels (stéréo)typés de la féminité. Certes, il faut éviter de tomber dans le "tout culturel" après avoir succombé au "tout naturel". Dans l'état actuel de la culture en Occident, les qualités (stéréo)typées comme "féminines" sont le plus souvent de l'ordre relationnel : citons principalement l'attention, la disponibilité, la gratuité, l'écoute, l'empathie, la compassion, mais aussi la capacité de mettre ensemble et de faire du lien. Je dis bien "en l'état actuel" ! La présence féminine a ainsi contribué ces dernières décennies à ce qu'on en arrive à un autre style d'exercice des responsabilités et du pouvoir. Le leadership des femmes est perçu comme plus dynamique parce que plus relationnel, intuitif, transformationnel et émotif. Il est aussi plus interactif parce qu'il encourage la participation et stimule la motivation, axé sur la tâche et les résultats, moyennant la mise en relation des personnes et des objectifs. On leur reconnaît un leadership sensible à la résolution des problèmes et au dépassement des conflits. Les femmes sont aussi perçues comme ayant une approche intégrée des différentes composantes de la personne : corps et esprit, affectivité et intellect. Dans l'Église – comme d'ailleurs dans la société, – bon nombre de femmes considèrent ces qualités comme des atouts. Il y a cependant lieu de ne pas durcir l'attribution de ce style de leadership à des qualités qui demeurent culturellement stéréotypées comme féminines, tout comme il faut éviter l'opposition simpliste du

masculin et du féminin. C'est la relation symbolique "masculin - féminin" qu'il importe de promouvoir pour dégager ce que leur différence apporte en termes d'humanisation, de surplus de sens, voire d'action de grâce. Cela ne va pas sans difficultés, surtout quand des hommes, notamment des prêtres, sont sur la défensive - la présence des femmes ayant parfois été perçue comme un facteur de perturbation des habitudes et des mentalités. D'où des résistances cléricales soit sur le mode de la manipulation et de la séduction, pour qu'elles restent dans le rang, soit par une relative indifférence à l'égard d'aspirations légitimes de développement personnel, soit encore sur le plan de la plaisanterie de mauvais goût. Dans le pire des cas, l'action de ces femmes produit un effet de "vitrine", une sorte de faire-valoir pour l'institution cléricale qui (se) justifie (par) leur engagement. D'où des frustrations chez les femmes ! Leur présence risque en outre d'être parfois instrumentalisée à des fins idéologiques. Devant les difficultés, il y a aussi le risque chez certaines d'une "surenchère du don de soi" pour obtenir une reconnaissance en tant que nouveaux acteurs de la pastorale. Cette surenchère n'arrange rien. Elle constitue un obstacle supplémentaire à une dynamique qui relève en définitive du changement institutionnel et non pas d'abord de la différenciation sexuelle. Car, c'est bel et bien du changement dont on a peur ; et la peur est plus grande quand il est opéré par des femmes car l'imaginaire social se les représente soumises aux hommes, ce qui peut nourrir chez eux la crainte d'une révolte, l'angoisse face à un retournement du rapport de force.

### **Reconnaissance et légitimité des contributions féminines.**

Quoi qu'il en soit, - à côté des clercs et des hommes laïcs -, des femmes, bénévoles ou rémunérées, arrivent avec leurs parcours professionnels, leurs itinéraires existentiels et leurs états de vie différents du clergé presbytéral, célibataire par surcroît. Cette diversité est révélatrice de la catholicité ecclésiastique : elle conduit, au fond, à une prise au sérieux de l'altérité, - une ouverture aux "autres", à ce qui est autre, voire différent, qui permet non seulement une prise de conscience de sa propre identité, mais aussi un enrichissement mutuel entre acteurs ecclésiastiques. On mesure le chemin parcouru depuis quelques décennies et *a fortiori* sur le temps long, depuis quelques siècles. Des femmes s'activent en Église, ça bouge ! Mais qu'en est-il de la reconnaissance et de la légitimité de leur contribution ? Car, qui dit reconnaissance, dit en définitive légitimité. Or, celle-ci n'est pas seulement légale ni institutionnelle, même si cette dimension juridique se révèle indispensable. La légitimation institutionnelle ou légale par l'attribution d'une fonction - dans l'Église comme dans la société - est nécessaire mais pas suffisante. Il faut en outre la reconnaissance par la collectivité concernée, c'est-à-dire par les personnes qui, à un titre ou à un autre, sont concernées par la mission confiée à des femmes et qui en bénéficient en paroisse, en aumônerie ou au sein d'un service. Cela nous renvoie à ce que, dans la foulée de Max Weber, des sociologues ont dégagé comme sources de légitimité. On peut les résumer à quatre : la légitimité liée à un charisme de fonction ou plus simplement à la fonction assignée par l'institution ; l'expérience ou l'expertise ; les connaissances ou les savoirs mobilisés pour les tâches exercées dans la mission confiée ; les qualités de la personnalité.

### **Heureuses et bénéfiques contributions féminines.**

Les femmes bénéficient d'une légitimité indéniable, mais à confirmer. Leur émergence ne pourra que continuer à influencer sur les autres acteurs concernés, les clercs en particulier et les autres fidèles, mais aussi sur la conscience que les femmes elles-mêmes ont et développent de leur action en Église. Leur contribution variée et multiple favorise et garantit l'inculturation de la foi : celle-ci n'est pas uniquement assurée par les clercs ni même uniquement par les hommes, mais par tous, femmes y compris. L'enjeu est capital pour l'évangélisation. La crédibilité de l'Évangile passe par le crédit que l'Église accorde(ra) aux femmes. En Occident, le statut des femmes est un point extrêmement sensible. Tout ne va-t-il pas se jouer dans la façon dont l'Église va non seulement honorer leur dignité, mais reconnaître leur inégalable participation à la mission ? J'ose l'espérer. Concrètement, à quelque niveau que ce soit - et je pense surtout au niveau des diocèses - l'Église peut déjà récolter quelques fruits des contributions féminines. J'en retiens principalement quatre. Il y a tout d'abord l'humanisation de l'institution par la présence des femmes, et plus spécialement par l'enrichissement humain que procurent les qualités stéréotypées comme féminines, dont nous avons dit qu'elles sont avant tout - et en définitive -

humaines. Il y a ensuite une meilleure prise en compte du quotidien – de l' "épaisseur du quotidien" – que leur présence reflète. Elle est un gage d'inculturation de la foi dans ce qui fait la vie commune des gens. Dieu est venu sauver l'humain, tout l'humain. Femmes qui aiment, qui luttent, qui souffrent... Elles ne le font pas sans les hommes, mais elles les aident à découvrir qu'au-delà de l'efficacité des programmes et l'argumentaire des idéologies, l'ouverture à l'avenir autant que le don de la vie les constituent dans leur commune dignité et leur imprescriptible complémentarité d'hommes et de femmes, créés à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Sur le plan des tâches, des services ou ministères, les femmes apportent leur professionnalisme extra-ecclésial dont elles font bénéficier la paroisse, l'aumônerie ou le service. À bien des égards, leur présence contribue à la dynamisation de l'institution, à ses initiatives, ses actions, ses projets, mais aussi à l'évolution de sa culture interne. Il y a enfin une créativité dans l'accompagnement pastoral en dehors ou au-delà de l'offre sacramentelle (créativité extra/supra-sacramentelle). Là où elles jouissent de la confiance de l'autorité pastorale, elles cherchent volontiers des voies et des modalités pour accompagner les personnes à défaut de (pouvoir) recourir aux sacrements qu'elles ne peuvent célébrer. Bien souvent, cette créativité pastorale conduit les personnes qui en bénéficient à découvrir des trésors insoupçonnés de la foi de l'Église. Là où la simple satisfaction d'une demande sacramentelle aurait consolidé la religiosité, l'accompagnement extra-sacramentel aura prodigué du temps, de l'énergie et surtout un désir plus grand d'accueillir une Parole qui fait grandir en humanité, selon le dessein de Dieu.

### **De l'égalité des droits à la parité des responsabilités : un chantier à poursuivre sur trois fronts.**

Il faut donc se réjouir du chemin parcouru ces dernières décennies. Mais vu les effets toujours présents, bien qu'atténués, du sexisme androcentré, il importe de s'engager tous ensemble – hommes et femmes, clercs et laïcs, pasteurs et communautés – conjointement sur trois fronts du combat pour la parité de responsabilités : celui de la qualité relationnelle, celui des apprentissages et enfin celui des représentations. Le combat pour la parité s'engage sur le terrain des qualités des relations entre hommes et femmes. Cela se joue au quotidien et cela nous concerne tous et chacun(e). Cette qualité relationnelle découle selon moi de quatre sources. Elle jaillit en premier lieu du respect réciproque de chacun dans ses spécificités. Elle découle ensuite de la vocation commune au sein de l'Église et au service de la mission. Elle dépend cependant tout autant d'une volonté de travailler ensemble. Elle provient enfin d'un désir d'enrichissement mutuel dans son humanité et dans l'approfondissement de son être chrétien. La parité ne peut se développer que par des apprentissages individuels et collectifs à poursuivre principalement dans quatre domaines : tout d'abord la prise de parole des "femmes" dans la vie et le fonctionnement des communautés susdites et du diocèse. Une parole qualifiée, que ce soit de l'ordre du témoignage ou de la compétence théologique. Il y a ensuite leur implication dans les instances de concertation au sein de ces communautés et du diocèse (par exemple le Conseil pastoral). La parité se joue aussi dans leur implication dans des organes de décision (par exemple un Conseil épiscopal), voire, le cas échéant, leur participation au pouvoir de juridiction proprement dit (c. 129 § 2 et suiv.) lorsqu'elles sont juge ecclésiastique (c. 1421) ou encore leur engagement dans un office de déléguée épiscopale et de chancelière. Il y a enfin à améliorer la parité quant au statut des femmes rémunérées au service de l'Église. On notera que ces quatre domaines ne relèvent plus des relations interpersonnelles mais des fonctionnements institutionnels. Le front des représentations concerne non seulement un travail sur les résistances patriarcales et androcentriques à la parité, voire à l'égalité, mais aussi un examen des stéréotypes et des préjugés à l'œuvre dans les communautés et chez des pasteurs. C'est sur la base d'une identification des résistances et des oppositions que l'on pourra travailler aux représentations mentales des catholiques, fidèles, pasteurs et autres ministres. Ce qui se joue ici, ce n'est pas seulement le "discours" mais aussi l'imaginaire ecclésial autour de "la" femme. Un sociologue canadien comme Charles Taylor nous invite à bien penser l'imaginaire, qui concerne aussi l'aspect mythico-narratif de notre religion (l'approche de la Bible par la façon dont elle résonne, notamment dans la catéchèse, comment on se parle, comment on raconte des histoires spirituelles d'hommes et de femmes... Vaste chantier dès lors que cet imaginaire engage à la fois trois niveaux : celui des rites et des usages, celui des mythes et des récits, et enfin celui des discours). Concrètement cela interroge respectivement le style des relations avec les femmes à la



fois redoutées, disqualifiées et sublimées, l'interprétation critique des récits bibliques et autres pour réhabiliter leur égalité et leur complémentarité et, enfin, le discours tenu par les responsables pastoraux et le magistère, ainsi que celui tenu par les fidèles sur le terrain très concret et quotidien de la vie ecclésiale. Ce travail sur l'imaginaire n'ira pas non plus sans une purification de la mémoire en portant à la parole la marginalisation et la sujétion des femmes. C'est en fonction de ce long, lent et laborieux travail sur l'imaginaire ecclésial que l'on parviendra petit à petit à dépasser l'androcentrisme. Nous sommes sur la bonne voie.

Comme disait l'un des derniers dictateurs d'Amérique latine : "La révolution est imparable". C'est le cas pour celle-ci ! Les acquis socioculturels, politiques et ecclésiaux sont irréversibles, même si on observe parfois des régressions. Il s'agit néanmoins de (continuer à) faire les apprentissages indispensables pour dépasser la sujétion féminine – même, et surtout sublimée –, accepter sans concession l'égalité des chrétiennes et développer une véritable complémentarité hommes/femmes.

Et je termine par un message des Pères conciliaires adressé aux femmes et dont la date, le 8 décembre 1965, n'est pas sans signification.

"L'heure vient, l'heure est venue où la vocation de la femme s'accomplit en plénitude, l'heure où la femme acquiert dans la cité une influence, un rayonnement, un pouvoir jamais atteints jusqu'ici". Quand viendra-t-elle "dans l'Église", cette heure que les Pères du concile Vatican II voyaient déjà arrivée "dans la cité" ?

Anne Ponce\* : *Merci beaucoup pour ces explications sur l'accès des femmes au ministère presbytéral. Si j'ai bien compris, concernant la position de l'église, elle est "définitive"... pour l'instant.*

#### **Alphonse Borrás :**

Il y a de grands débats entre les théologiens et les canonistes sur le sens de "définitif" et en particulier dans le sens de "définitoire"(on l'a défini) mais aussi – vous voyez, on est toujours dans des tensions et des tiraillements – dans le sens de l' "irréformable". Si on prend, par exemple, l'unanimité matérielle de la tradition, il est clair que, pour un dogme comme celui de l'Immaculée Conception, il n'y a pas d'unanimité matérielle dans la foi de l'Église à travers les siècles. Donc c'est un examen qui se poursuivra nécessairement... Nous verrons dans ce débat que d'autres éléments sont tout aussi déterminants que des questions strictement théologiques ou doctrinales formelles.

En tout état de cause, les femmes sont très présentes dans l'Église. En vertu de notre baptême, pour chacun et chacune d'entre nous, selon nos charismes propres, il y a une participation de tous à la mission de l'Église. Sous cet angle là, il y a indéniablement une écrasante majorité de figures féminines qui contribuent au titre de leur baptême au témoignage. C'est un premier niveau : la coresponsabilité baptismale de tous les chrétiens. C'est indéniable et manifeste. La féminisation est très marquée dans le témoignage quotidien de l'Évangile. Cette féminisation est encore plus marquée sur l'autre aspect : la collaboration sur le plan du ministère d'hommes et de femmes, ordonnés ou pas. C'est indéniable : il y a une présence indispensable de chrétiennes qui, au titre d'un ministère et pas seulement au titre de leur baptême, au titre d'une investiture, quelle que soit la nature de cette investiture, que ce soit par un sacramental, c'est-à-dire une bénédiction, au titre d'un appel de l'Église, ou de manière plus administrative, se mettent à contribution pour porter en avant cette annonce de l'Évangile et édifier les communautés. Nous les voyons oeuvrer utilement, surtout dans un contexte de diminution des prêtres. Cet apport des femmes à ces deux niveaux mobilise beaucoup de qualités. Quand on a réfléchi ensemble durant l'été, il est apparu évident que les qualités mobilisées par ces chrétiennes sont avant tout des qualités humaines, mais qui, dans l'état actuel de la culture, sont stéréotypées, qualifiées de féminines. Les femmes ont aussi un certain type de leadership plus relationnel, plus transformationnel, plus émotif, plus apte à gérer les conflits, à traverser les conflits, à traverser le temps et des situations difficiles. Ce sont des atouts dits féminins qui sont valorisés comme tels. Nous tenons à une approche qui ne soit pas seulement complémentaire, mais aussi symbolique du masculin et du féminin. Il ne s'agit pas de faire une théologie de la

---

\* Anne Ponce, directrice de la rédaction de *Pèlerin*, présidait la séance

femme après avoir fait une théologie du *vir*, de l'homme, mais de penser, de mettre en oeuvre par la pensée, cette complémentarité symbolique dans le travail pastoral.

## **Maria Voce\***

C'est bien volontiers que j'ai accueilli l'invitation de participer au dialogue autour d'un sujet particulièrement actuel aujourd'hui : comment reconnaître l'apport croissant que la femme peut offrir – et offre déjà – au sein de l'Église ?

Quel rôle la femme peut-elle occuper dans une institution où la hiérarchie est uniquement masculine ? Avant d'aborder concrètement le sujet, un préambule me paraît nécessaire : le rôle de l'homme et de la femme doit être compris à partir du dessein de Dieu sur l'humanité. Créés par Dieu "à son image et à sa ressemblance" (*Genèse 1,27*), ils sont appelés à participer à sa vie intime et à vivre en communion réciproque dans l'amour, sur le modèle de Dieu qui est amour, Trinité. La dignité de l'homme, en tant qu'homme et femme, a donc son fondement dans l'acte créateur de Dieu.

Si la femme ne peut pas accéder "définitivement pour l'instant", comme le suggérait l'exposé précédent, à la carrière ecclésiastique, en revanche elle possède le plus grand des charismes, l'amour. Elle se reflète en Marie, la plus grande créature du monde, qui a réalisé l'amour de façon éminente. Nous verrons plus loin comment.

Mais tout d'abord, je voudrais apporter le témoignage du mouvement des Focolari, fondé par une femme, Chiara Lubich. Le mouvement des Focolari, aussi nommé "OEuvre de Marie", est un mouvement de spiritualité chrétienne

dont la spécificité est de travailler à l'unité, en écho à cette toute dernière prière de Jésus : "Que tous soient un". C'est un mouvement fortement communautaire qui cherche tout d'abord à mettre à l'honneur le commandement de l'amour réciproque, base incontournable de l'unité. "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.". Voilà, en quelques mots, ce qui anime les membres du mouvement des Focolari. Mais cet amour réciproque – nous l'expérimentons tous les jours – comporte une condition qui lui donne sa mesure : "comme je vous ai aimés". Jésus a aimé en allant jusqu'à la croix. Eh bien, l'amour réciproque va, dans les petites choses comme dans les grandes, jusqu'au don de soi. La mesure de l'amour, c'est d'aimer sans mesure. Et cet amour n'est pas destiné à rester entre soi, il s'adresse naturellement à tous. Il est tourné vers le dialogue oecuménique, le dialogue interreligieux et le dialogue avec les non-croyants.

naissance et développement des Focolari

Il est né en 1943, pendant la seconde guerre mondiale. Au moment où Roger Schutz fondait, en France, la communauté de Taizé, Chiara Lubich commençait avec quelques amies, à Trente, en Italie du Nord, une expérience de vie évangélique radicale. Personne ne savait, à l'époque, quel serait l'avenir de cette aventure. Comme beaucoup d'Oeuvres, le mouvement des Focolari s'élabora lentement dans un long travail de maturation intérieure et extérieure. C'est ainsi que virent le jour tout ensemble une spiritualité nouvelle et une organisation qui lui correspond. Au départ, il y avait un groupe de jeunes filles qui décidaient de donner leur vie pour un idéal qui ne serait pas détruit par les bombes qui dévastaient leur ville. Aujourd'hui, le Mouvement des Focolari est présent dans 192 pays, il compte environ deux millions d'adhérents et de sympathisants en majorité catholiques. En font aussi partie, à des titres divers, des milliers de chrétiens de 350 Églises et communautés ecclésiales, beaucoup de fidèles d'autres religions parmi lesquels des juifs, des musulmans, des bouddhistes, des hindous, des sikhs... et aussi des personnes sans option religieuse. Tout ceci avec des formes d'adhésion et d'engagement très variées. Il y a en effet des personnes qui s'engagent par des vœux et vivent

une vie communautaire dans un *focolare* (foyer en italien). *Focolare* est le nom qui a été donné au tout début par l'entourage pour désigner le groupe naissant. Il y a ainsi des *focolares* masculins où vivent des hommes et des *focolares* féminins qui accueillent des femmes. Ces *focolares* comprennent aussi, à égalité de droit et d'engagement, des personnes mariées qui font, elles aussi, non pas des vœux proprement dits, mais des "promesses".

Certains choisissent un autre type d'adhésion, que l'on appelle des "volontaires". Et il y a les jeunes, avec des engagements différents selon les âges. Il y a aussi des prêtres, des

---

\* Maria Voce est présidente des Focolari depuis 2008.

séminaristes, des religieux et des religieuses, voire des évêques qui font partie du mouvement. Là aussi, leur engagement dans le mouvement s'adapte à leur état de vie.

Enfin, il y a aussi des formes d'adhésion ou d'actions transversales qui concernent les membres du mouvement au-delà de leurs types d'engagement : familles nouvelles, humanité nouvelle, jeunes pour un monde uni, mouvement paroissial, etc. Comment faire pour réunir toutes ces personnes, pour les rassembler dans une même famille ? Au sein du mouvement des Focolari, nous sommes plus attentifs à la vie qu'aux structures, même si nous savons combien ces dernières sont utiles. Nous mettons plus volontiers l'accent sur la qualité de la relation – qui doit être une relation d'amour réciproque – que sur la structure qui la porte. Peu à peu, le mouvement a mis en place une structure au

niveau international, à Rome, et celle-ci se répète dans les différents pays où le mouvement est implanté. Cette structure, issue de l'Assemblée générale du mouvement, est composée paritairement de deux représentants – un homme, une femme – de chaque réalité du mouvement de l'Oeuvre de Marie. C'est le conseil de l'Oeuvre ou, au niveau local, le conseil de zone. Et, à sa tête, se trouve la présidente qui a pour premier et étroit collaborateur le co-président. Mais entre la première approbation diocésaine, en 1947, et l'approbation définitive de 1990, quand les statuts, y compris la structure, ont été approuvés, il s'est passé bien des choses. Je ne m'étends pas sur la façon dont le mouvement des Focolari s'est complexifié tout en se répandant dans le monde entier.

### **Une présidence féminine**

Je voudrais simplement dire que, pendant toutes ces années, l'Église a mis à l'épreuve le Mouvement, particulièrement sur la présence, à sa tête et à sa source, d'une femme, Chiara Lubich. Les tentatives d'annexion ou de mise sous tutelle ont été nombreuses. Il fallait un homme, et si possible un prêtre à la tête de tout cela. Chiara, et le mouvement avec elle, a toujours instinctivement résisté à cette "mise au pas". Ceci, tout en manifestant une obéissance inconditionnelle à l'Église dans son aspect institutionnel. Pour Chiara en effet, la phrase de l'Évangile "qui vous écoute m'écoute" (Luc 10, 16), qui fonde l'autorité de la hiérarchie, était à respecter de façon absolue. Cependant, il lui semblait que cela aurait altéré la nature même du Mouvement qui – elle le savait mieux que quiconque – n'était pas né d'un projet humain, mais de Dieu. Comme quoi la reconnaissance de la place de la femme dans l'Église ne va pas sans une forme de "combat" c'est-à-dire de fidélité à soi-même, à sa conscience, au plan de Dieu, en dernière analyse. Mais un combat qui, dans le cas concret que je cite, a eu les caractéristiques d'une "Pâque", c'est-à-dire d'une mort et d'une résurrection, cette dernière manifestant bien l'intention de Dieu, l'expression de sa volonté sur le rôle de la femme. Tout cela a culminé dans la présidence féminine déjà mentionnée.

La fondatrice, Chiara Lubich, souhaitait que le président du mouvement soit toujours, statutairement, une femme. Elle en a parlé directement à Jean-Paul II, en lui demandant si c'était envisageable. La réponse du pape a été péremptoire : "Je ne souhaiterais rien de mieux."<sup>1</sup> Cette présidence féminine statutairement entérinée est significative : elle indique la nécessité de distinguer entre pouvoir de gouvernement et importance du charisme et que, pour gouverner une Oeuvre, ce qui est requis en priorité ce ne sont pas les qualités d'autorité ou d'organisation, mais d'avoir un charisme. C'est un message lancé à l'Église pour souligner la priorité de l'amour, priorité qui n'est pas seulement féminine.

Cette présence féminine est inédite dans l'Église et dans les Églises et cela fixe quelques lignes directrices : il est plus important d'aimer que de savoir organiser ; une femme sait le faire tout aussi bien qu'un homme. Ou mieux : la femme, en raison de sa disposition à la maternité a certainement une grande capacité d'aimer, une capacité interne, physique, de ressentir ce que l'autre ressent, d'être touché par ce qui le touche. Comme seule une mère peut l'être. Il n'y a donc, dans tout cela, aucune question de pouvoir.

Car le pouvoir appartient à la relation d'amour réciproque qui engendre la présence de Jésus au milieu de nous, comme l'affirme le préambule de nos statuts : "La charité mutuelle et constante, qui rend possible l'unité et apporte la présence de Jésus dans la collectivité, fonde dans tous ses

---

<sup>1</sup> Au cours d'une audience, le 23 septembre 1985. Cf. Oeuvre de Marie, Statuts généraux, art. 98, note 23.



aspects la vie des personnes qui font partie du mouvement de l'Oeuvre de Marie. Norme des normes, elle est le préambule de toute règle."J'en étais bien consciente quand j'ai été élue et c'est ma pratique quotidienne dans mon rôle de présidente d'un Mouvement aussi vaste. Succéder à une fondatrice comme Chiara n'était pas évident.

Mais elle nous avait laissé un testament : la personne même de Jésus entre ceux qui sont unis en son nom. Comme je l'ai déclaré aussitôt après mon élection, je n'avais d'autre désir que de construire des relations d'unité profonde avec toutes les personnes de l'Oeuvre à tous les niveaux, y compris au niveau central, au niveau de la gouvernance, pour que ce ne soit pas moi qui fasse avancer l'œuvre de Chiara, mais qu'elle soit guidée par le charisme qu'elle nous a donné. Nous sommes bien conscients que cela ne va pas de soi, parce que, parmi toutes les différences qui existent, celle entre l'homme et la femme n'est pas des moindres. Le seul fait d'avoir une gouvernance de l'Oeuvre où l'homme et la femme sont absolument paritaires n'est pas évident, et pourtant, quand on construit quelque chose sur la base de cette unité, un extraordinaire bouleversement s'opère chez l'homme et chez la femme. Il m'est arrivé de parler aux membres du Mouvement de la relation homme-femme. Je voulais que les *focolarines* – les femmes engagées – prennent conscience de ce que représente pour un homme le fait de reconnaître à la femme une égalité absolue, voire de se mettre dans une attitude de subordination à son égard, après des siècles d'affirmation pratique de l'autorité masculine sur la femme. C'est quelque chose d'héroïque. J'en suis convaincue. Nous avons conscience d'être au tout début de cette démarche.

L'unité entre l'homme et la femme demeure un équilibre toujours précaire. L'on ne doit jamais cesser de redécouvrir la valeur de l'une (la femme), de l'autre (l'homme) ; tous les deux ne doivent jamais cesser de considérer la diversité comme une richesse, ni se fatiguer à recommencer à entreprendre la voie royale du dialogue.

Mais une Oeuvre, qui doit témoigner de la possibilité pour la famille humaine d'être "une", doit nécessairement partir de l'unité, une unité qu'elle construit d'abord en son sein entre un responsable et une responsable.

Comme je le précisais en préambule, notre Oeuvre s'appelle aussi "Œuvre de Marie" : c'est en effet la tâche, humaine et spirituelle de Marie, que de donner Jésus au monde. Marie, de fait, est un exemple, un modèle pour tous les chrétiens. Son rôle, sa tâche spécifique, consiste à accueillir Jésus en elle (c'est le moment de l'Annonciation), à le faire naître (c'est Noël, la Nativité), à le présenter au monde (c'est la Présentation au Temple), à le faire grandir (et c'est trente ans de vie cachée), à le laisser aller ensuite accomplir sa mission. Mais ce détachement ne s'arrête pas là. Marie est là au pied de la Croix : elle donne son Fils pour que le monde ait la vie. Elle est encore présente à la naissance de l'Église où elle donne Jésus-Christ "établi Fils de Dieu avec puissance par la résurrection des morts" (Rm 1,4). Ici, Marie n'est pas celle qui commande, bien sûr, mais celle qui contient. Et elle contient tous les membres de l'Église, y compris les apôtres, y compris Pierre. Mais Marie, "la femme" qui représente aussi tout le genre humain, n'est pas seulement le prototype de la femme, mais aussi de l'homme. C'est pourquoi nul, qu'il soit homme ou femme, n'est exonéré du devoir d'aimer. Or "aimer", c'est servir ses frères, de la façon que Jésus nous a indiquée : "Si quelqu'un veut être le premier parmi vous, qu'il soit l'esclave de tous" (Mc 10,44). Voilà le chemin qui permet de réaliser, à partir de la communauté chrétienne, une collaboration harmonieuse et profonde entre hommes et femmes. Une collaboration fondée sur l'Évangile vécu, qui offre aussi bien aux hommes qu'aux femmes des modèles auxquels se conformer : Jésus et Marie.

## **Un mouvement facteur de transformations**

Le mouvement existe comme il est, avec sa spécificité et son histoire. Il n'est pas aisé d'indiquer comment ou de quelle façon il peut servir de modèle. Si les *focolarini* vivent leur relation entre hommes et femmes dans l'unité, ils sont plus qu'un simple exemple. Ils sont un facteur de transformation de l'Église parce qu'ils le vivent dans l'Église. En outre, l'expérience de notre Mouvement sous cet aspect a permis à Chiara Lubich d'apporter son soutien à quelques mouvements ou associations ecclésiales dans la formulation de leurs statuts en vue de leur approbation de la part de l'Église.

Je pourrais encore attirer l'attention sur quelques préalables dans la relation hommes/femmes. Tout d'abord, il me semble qu'il ne faut pas se situer en ce domaine dans une relation de pouvoir mais de service, service de la communion. C'est une des clés pour une collaboration fructueuse. Mais en même temps, et c'est un peu paradoxal, il faut tenir fermement à son identité propre, à sa spécificité et avancer, sans attendre une approbation ou une reconnaissance. Ensuite il faut tenir à l'esprit qu'une structure ecclésiale, quelle qu'elle soit, n'existe pas pour elle-même mais pour le bien de l'humanité dans laquelle elle est plongée. Il ne faut donc pas s'arrêter à nous-mêmes, mais voir plus loin quel service nous rendons et quel témoignage nous donnons.

**Anne Ponce :**

*Vous nous avez montré que d'autres relations entre hommes et femmes sont possibles dans l'Église. Dans ce mouvement, il y a des prêtres et des évêques, alors comment faites-vous ?*

**Maria Voce :**

Les prêtres et évêques ont leurs supérieurs hiérarchiques auxquels ils sont liés et auxquels ils doivent obéissance mais ils sont liés spirituellement au mouvement des Focolari. Ils trouvent chez les Focolari cette aide à vivre une collégialité affective avec le Pape. Donc le lien avec la présidence est un lien spirituel, en aucun cas un lien hiérarchique.

**Anne Ponce :**

*Vous avez déjà participé à deux synodes, qu'est-ce que cette expérience vous a inspiré ?*

**Maria Voce :**

Nous étions une trentaine de femmes entre auditrices et expertes, sur à peu près 300 personnes. C'est une très belle expérience d'Église et de communion qui s'est construite, lors des réunions mais aussi dans les couloirs, les pauses café, avec tous les pères synodaux. On remarquait un bel accueil, un grand respect de la part de tous, envers nous les laïcs. Il y avait en particulier une forte reconnaissance pour l'effort d'évangélisation réalisé dans ces mouvements et la fraîcheur et la vivacité que ces mouvements portent dans l'Église. J'ai noté dans l'Église d'aujourd'hui une envie de conversion, une envie de se mettre à l'écoute des signes du temps, une envie de comprendre, non pas en opposition mais avec le monde. Au fond, la question essentielle est : quelle route prendre car nous sommes Église *dans* le monde et non pas *hors* du monde.